Sophie TORRESAN – Formatrice paie
Tel : 07.69.04.91.69
contact@sophiepaie.fr
sophiepaie.fr

V1-04-04-2023
Mis à jour le 04 avril 2023

PROGRAMME DU PARCOURS DE FORMATION

Maitriser les indispensables de la paie

Formule MENTOR

Présentation du parcours de formation

Dans ce programme unique et sur-mesure vous allez pouvoir réactualiser facilement vos connaissances, devenir incollable sur le bulletin de paie et être sûr de vous au quotidien.

Les points forts de notre parcours de formation

Nous vous proposons un parcours personnalisé composé de 10 modules de formation répondant à vos besoins et attentes spécifiques préalablement définis.

Objectif de la formation

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable d'établir les bulletins de salaire en respectant la règlementation en vigueur. Il sera capable de les vérifier et d'expliquer l'ensemble des lignes du bulletin de paie.

Public

Tous publics désireux apprendre la paie

Sophie TORRESAN – Formatrice paie
Tel : 07.69.04.91.69
contact@sophiepaie.fr
sophiepaie.fr

V1-04-04-2023
Mis à jour le 04 avril 2023

Pré requis

Savoir naviguer sur internet

Durée

42 heures
La durée est estimée et prend en compte le temps de lecture, de visionnage, de travail personnel et de manipulation des outils pédagogiques. Elle tient compte aussi des sessions de présence avec la formatrice. Elle nécessite un temps variable selon les modules de formation.

Accès à vie et en illimité à la plateforme de formation

Rythme

À temps partiel

Intensité hebdomadaire

3h-4h par semaine en moyenne

Tarif

1200€ TTC

Date

Entrée et sortie permanente

Lieu

En ligne | Asynchrone |Distanciel

Sophie TORRESAN – Formatrice paie
Tel : 07.69.04.91.69
contact@sophiepaie.fr
sophiepaie.fr

Moyens pédagogiques

- Présentation du contexte légal et réglementaire
- L'ensemble des supports pédagogiques sont accessibles et téléchargeables sur la plateforme de formation
- Exercices et cas pratiques
- Échange entre les participants sur le groupe privé
- Le contenu de la formation peut être adapté et modulé en fonction des besoins et demandes spécifiques des apprenants dans le respect des objectifs de formation visés

Moyens techniques

La formation se déroule en e-learning.
Le matériel nécessaire pour suivre la formation est :

- Avoir un ordinateur, un téléphone ou une tablette
- Disposer d'une connexion internet
- Avoir une adresse email

L'apprenant doit se munir d'un ordinateur pouvant se connecter à internet et d'un casque/haut-parleur afin de visionner les vidéos de cours.

Moyens d'encadrement

La responsable pédagogique et technique est également la formatrice de la formation.

La formatrice bénéficie de plusieurs années d'expérience dans le métier de la paie et des Ressources Humaines et d'une forte expérience terrain.

L'ensemble des moyens d'encadrement respecte les exigences qualité de la formation professionnelle.

Sophie TORRESAN – Formatrice paie
Tel : 07.69.04.91.69
contact@sophiepaie.fr
sophiepaie.fr

V1-04-04-2023
Mis à jour le 04 avril 2023

Contenu détaillé du programme

Module 0 **: Introduction**

- Une feuille de route pour s'organiser et suivre sa progression (Cocher les étapes pour terminer la formation en 3 mois)
- Le document indispensable que tout gestionnaire de paie doit avoir en sa possession pour travailler quotidiennement dans de bonnes conditions.
- 8 techniques à connaitre absolument pour vous organiser au quotidien (dont la matrice schématisée pour gérer vos priorités et urgences).

Module 1 **: Présentation du bulletin de paie**

- Les différents éléments qui composent le bulletin de paie dans les moindres détails (**+ cours vidéo**)
- Les 6 points obligatoires à absolument avoir sur le bulletin de paie pour être en conformité avec la règlementation.
- Les mentions interdites qui ne doivent pas apparaitre sur le bulletin de paie (*au risque de ne pas être en règle*).
- La méthode exacte pour maitriser le prélèvement à la source de A à Z (**+ cours vidéo**)
- Les étapes indispensables pour contrôler et sécuriser la paie

🎯 *Objectifs pédagogiques*

- Identifier les éléments qui composent le bulletin de paie
- Connaitre le Prélèvement à la source (PAS)
- contrôler et vérifier tous les éléments qui composent le bulletin de paie.

QUIZ : sur le bulletin de paie

Sophie TORRESAN – Formatrice paie
Tel : 07.69.04.91.69
contact@sophiepaie.fr
sophiepaie.fr

Module 2 : **Le salaire**

- Les éléments indispensables qui composent le salaire (**+ cours vidéo**)
- Les points à respecter pour être en règle avec la législation
- 7 points essentiels à connaitre sur le salaire du stagiaire
- Comment maitriser le fonctionnement de la saisie sur salaire
- Comment traiter sur le bulletin de paie les avantages en nature et les frais Professionnels

🎯 *Objectifs pédagogiques*

- Identifier les éléments qui composent le salaire
- Utiliser l'outil de calcul des saisies sur salaire afin de vérifier les montants saisissables
- Déterminer les éléments variables qui impactent la paie
- Distinguer les avantages en nature des frais professionnels

Mise en situation : Vérification du respect du SMIC.

Mise en situation : Traiter les avantages en nature et les frais professionnels sur le bulletin de paie

QUIZ : sur le salaire

Module 3 : **Le temps de travail**

- Les éléments à absolument respecter sur la durée légale (**+ cours vidéo**)
- Comment gérer le travail à temps partiel sur le bulletin de paie
- Comment traiter les heures supplémentaires et gérer parfaitement leur défiscalisation/exonération
- Les dispositions spécifiques qui s'appliquent dans le cadre du travail de nuit et du dimanche (*et comment les traiter en paie*)
- Des cas pratiques pour vous permettre de maitriser et mettre en application ces notions sur le bulletin de paie (*en situation réelle*)

Objectifs pédagogiques

- Identifier les éléments de la durée légale de travail
- Distinguer le temps de travail à temps plein du temps partiel
- Différencier les règles en matière de travail de nuit et de dimanche
- Calculer les bulletins de paie avec les éléments spécifiques qui impactent la paie.

Mise en situation : Déterminer la durée légale des salariés

Mise en situation : Calculer les heures supplémentaires et les traiter sur le bulletin de paie en tenant compte du régime fiscal et social.

Mise en situation : Calculer les majorations liées au travail du dimanche.

QUIZ : sur le temps de travail

Module 4 **: Les absences**

- Comment éviter les erreurs lors du traitement de l'absence sur le bulletin de paie en appliquant la méthode juste selon le type de l'absence (**+ cours vidéo**)
- Des cas pratiques pour être à l'aise lors du calcul de l'absence en paie

Objectifs pédagogiques

- Connaitre les principales absences
- Appliquer la méthode appropriée afin d'établir des paies justes

Mise en pratique : Calculer la retenue pour absence selon le type de l'absence et la traiter sur un bulletin de paie « allégé ».

QUIZ : sur les absences

Sophie TORRESAN – Formatrice paie
Tel : 07.69.04.91.69
contact@sophiepaie.fr
sophiepaie.fr

Module 5 : **Les absences congés**

- Comment maitriser la règlementation sur le droit des Congés Payés et les congés supplémentaires
- Les 2 méthodes essentielles à connaitre pour calculer l'indemnité de congés payés
- Des cas pratiques pour s'entrainer sur le traitement des CP sur le bulletin de paie (**+ cours vidéo**)

🎯 *Objectifs pédagogiques*

- Sélectionner la méthode adaptée pour l'ICCP
- Définir le montant de l'indemnité de congés (retenue – maintien)

Mise en pratique : Calculer le droit CP des salariés.

Mise en pratique : Calculer le nombre de congés de fractionnement acquis

Mise en pratique : Définir le montant de l'indemnité de congés (retenue – maintien).

QUIZ : sur les absences congés payés

Module 6 : **Les absences arrêt de travail**

- Les obligations à respecter pour le calcul de l'IJSS
- Comment fonctionnent les indemnités de prévoyance (*et l'impact de l'adhésion à un régime de prévoyance complémentaire*)
- Comment traiter le maintien de salaire et la subrogation sur le bulletin de paie (**+ cours vidéo**)
- La méthodologie infaillible pour calculer la garantie du net
- Des cas pratiques pour être à l'aise lors du traitement de l'absence sur le bulletin de paie et sécuriser sa paie

Objectifs pédagogiques

- Calculer le montant des IJSS,
- Appliquer le maintien de salaire et la garantie du net
- Pratiquer en établissant un bulletin de paie avec/sans maladie
- Construire un bulletin de paie avec de l'absence et sans maintien de salaire
- Pratiquer en établissant un bulletin de paie avec/sans subrogation

Mise en pratique : Calculer les IJSS

Mise en pratique : Calculer le montant du maintien de salaire et la garantie du net

Mise en pratique : Compléter des bulletins de paie « allégé » avec de l'absence maladie et sans maintien de salaire, sans l'absence maladie, avec subrogation et les IJSS, sans subrogation, avec un maintien de salaire à 90% et la subrogation, avec un maintien de salaire à 90% et sans subrogation.

QUIZ : sur les absences arrêt maladie

Module 7 **: Les charges**

- Les cotisations nécessaires à connaitre pour établir une paie juste
- Quelle est la méthode à appliquer pour calculer sans erreurs les tranches de salaire (**+ cours vidéo**)
- Comment maitriser le calcul de la réduction générale des cotisations patronales (ex-Fillon) sur le bulletin de paie
- Comment l'exonération LODEOM est calculée sur la paie
- Les 6 points importants à connaitre sur la taxe sur les salaires
- La réintégration sociale de certaines cotisations patronales et son importance en paie
- Des cas pratiques pour vous permettre de maitriser et mettre en application ces notions sur le bulletin de paie

Sophie TORRESAN – Formatrice paie
Tel : 07.69.04.91.69
contact@sophiepaie.fr
sophiepaie.fr

Objectifs pédagogiques

- Déterminer les taux des différentes cotisations et contributions sociales
- Appliquer le calcul de la réduction générale des cotisations patronales sur le bulletin de paie
- Calculer les différentes exonérations et charges sociales
- Appliquer la réintégration sociale des cotisations patronales

Mise en pratique : Calculer le forfait social

Mise en pratique : Traiter la régularisation mensuelle progressive des bases de cotisations.

Mise en pratique : Traiter la régularisation des cotisations allocations familiales et maladie.

Mise en pratique : Calculer la réduction générale de cotisations patronales mensuelle puis annuelle.

Mise en pratique : Calculer l'exonération des cotisations patronales de prévoyance et mutuelle avec réintégration sociale

QUIZ : sur les charges

Module 8 **: Les déclarations**

- Le dispositif déclaratif entièrement dématérialisé qui a pour vocation à remplacer l'ensemble des déclarations sociales (DSN)
- Dans quel cas utiliser la DSN mensuelle, signalement d'évènement ou annule et remplace
- Quelles sont les autres déclarations obligatoires à effectuer

Objectifs pédagogiques

- Distinguer les différentes déclarations obligatoires
- Identifier les types de DSN
- Connaitre les échéances déclaratives à respecter.

Sophie TORRESAN – Formatrice paie
Tel : 07.69.04.91.69
contact@sophiepaie.fr
sophiepaie.fr

Module 9 : Le solde de tout compte

- Quels sont les documents indispensables lors du solde de tout compte
- Comment calculer les différentes indemnités selon le motif de fin de contrat de travail (**+ cours vidéo**)
- Comment établir les bulletins du solde de tout compte (*cas réel*)

Objectifs pédagogiques

- Différencier les différentes indemnités (précarité, ICCP, licenciement …)
- Calculer la dernière paie : le solde de tout compte
- Etablir le solde de tout compte comprenant les indemnités à verser

Mise en pratique : Calculer le montant des différentes indemnités de fin de contrat (licenciement, ICCP, précarité, préavis, etc.)

Mise en pratique : Établir les bulletins de paie lors du solde de tout compte.

QUIZ : sur les déclarations

Module **: Tranche de salaire**

- Le rappel du cours sur les tranches de salaire
- L'outil de calcul
- Des cas pratiques pour s'entrainer
- Des questions – réponses sur le calcul des tranches de salaire

Objectifs

- Répartir le salaire brut selon différentes tranches déterminées en fonction du PMSS pour calculer les cotisations
- Sécuriser les paies par le calcul automatique des tranches de salaire
- Déterminer précisément la valeur des tranches de salaire, avec l'outil de calcul qui tient compte des derniers éléments de législation.
- Calculer le PMSS et déterminer la valeur des tranches A et B de Janvier à Décembre.

Mise en pratique : Calculer les cotisations vieillesse et retraite en fonction de la régularisation mensuelle progressive.

Module **: Proratisation PMSS**

- Le rappel du cours sur les tranches de salaire
- L'outil de calcul
- Des cas pratiques pour s'entrainer
- Des questions – réponses sur la proratisation du PMSS

Objectifs

- Calculer le montant du PMSS proratisé selon les cas suivants : Entrée/sortie d'un salarié en cours de mois, Suspension du contrat de travail d'un salarié ne donnant lieu à aucune rémunération, temps partiel
- Sécuriser les paies par le calcul automatique du PMSS Proratisé

Mise en pratique : Calculer le PMSS selon les différentes situations et le répartir pour les cotisations salariales de retraites complémentaires.

3 mois de mentorat : formule **Mentor**

Vous avez la possibilité avec la formule MENTOR de bénéficier de 6 rendez-vous en visio (un toutes les deux semaines) d'une durée de 1 heure, soit 6 heures au total.

Ces rendez-vous auront lieu en semaine, entre 9h et 16h en fonction des créneaux que nous aurons choisis.

Lors de ces rendez-vous en direct pendant 1 heure, nous pourrons étudier les différentes problématiques que vous rencontrez sur les cours et les exercices de la formation.

Nous pourrons travailler sur ce dont vous aurez le plus besoin à un instant T.

Sophie TORRESAN – Formatrice paie
Tel : 07.69.04.91.69
contact@sophiepaie.fr
sophiepaie.fr

V1-04-04-2023
Mis à jour le 04 avril 2023

Satisfaction, Suivi et Évaluations

Avant la formation

Un questionnaire de positionnement est envoyé par email à l'apprenant afin d'évaluer ses connaissances vis-à-vis du programme et ainsi adapter la formation.

Sur son espace membre, avant de débuter la formation, un questionnaire de bienvenue est à remplir.

Ce questionnaire permet d'identifier leurs besoins et leurs attentes en ce qui concerne la formation.

Cela permet aussi d'évaluer les besoins particuliers, spécifiques en matière d'accessibilité, de visibilité, de financement pour les personnes en situation de handicap.

En cours de formation

L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.

La correction des exercices par le formateur permet un contrôle continu et favorise l'acquisition des savoir-faire et des pratiques.

Il y a des Quiz à la fin de chaque module permettant l'évaluation et la validation des connaissances acquises.

L'avancée de la formation est suivie via l'historique d'activité du participant sur la plateforme de formation.

En fin de formation

L'évaluation de l'action de formation en ligne est réalisée avec un QCM Final à la fin de la formation. Cela permet d'évaluer les acquis en fin de formation.

Évaluation à chaud : dès la fin de la formation, pour mesurer la satisfaction et la perception de l'évolution des compétences des apprenants par rapport aux objectifs de la formation.

Évaluation à froid : entre 2 et 3 mois après la formation pour valider l'application et le bénéfice des acquis des apprenants en situation de travail.

Remise d'une attestation individuelle de réalisation de la formation

Le certificat est enregistrable au format pdf afin que l'apprenant puisse également le partager sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn ...)

Le certificat de fin de formation permet de démontrer les compétences de l'apprenant. Le certificat ne peut pas être utilisé dans le cadre d'une accréditation officielle.

Modalité de suivi et d'assistance

Une assistance pédagogique et technique est proposée tout au long du parcours de formation.

Pour toutes demandes d'assistance pédagogique, technique (*problème de connexion, difficultés d'accès, etc.*) et concernant le suivi administratif du dossier de formation :

l'apprenant a la possibilité de contacter Sophie TORRESAN à tout moment au 07.69.04.91.69 ou par email à contact@sophiepaie.fr

Une réponse sera fournie dans les plus brefs délais et sous maximum 24h jours ouvrés.

Sophie TORRESAN – Formatrice paie
Tel : 07.69.04.91.69
contact@sophiepaie.fr
sophiepaie.fr

V1-04-04-2023
Mis à jour le 04 avril 2023

Intervenante

Sophie TORRESAN, 18 ans d'expérience dans les métiers de la paie et des Ressources Humaines.

Formatrice indépendante enregistrée auprès de la DREETS de la région Auvergne Rhône Alpes (NDA : 84691929969).

Créatrice du site sophiepaie.fr, site qui enregistre depuis 2018 plus d'1 Million de vues.

Accessibilités pour les personnes en situation de handicap

Vous êtes une personne en situation de handicap ?

Nous mobilisons les expertises, outils et réseaux nécessaires pour nous aider à accueillir, accompagner/former ou orienter les publics en situation de handicap.

Téléchargez dès maintenant la liste des partenaires du territoire AURA qui interviennent sur le champ du handicap auprès de toutes les personnes et que nous pourrons solliciter pour nous accompagner dans cette démarche :

- agefiph Auvergne Rhône Alpes
- Cape Emploi rhône
- mdmph Rhône
- handicap info
- cheops
- fiphfpr
- Centre ressource formation Handicap

Chaque Région définit et met en œuvre un Programme Régional d'Accès à la Formation et à la Qualification des Personnes Handicapées [PRAFQPH] en concertation avec l'Etat, le service public de l'emploi, l'AGEFIPH (Association pour la Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées), le FIPHFP (Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la Fonction Publique), les organismes de protection sociale, les partenaires sociaux et associations représentatives des personnes handicapées.

Liste des partenaires du territoire qui interviennent sur le champ du handicap auprès de toutes les personnes	
URL DU PARTENAIRE	**ADRESSE ET CONTACT**
https://www.agefiph.fr/auvergne-rhone-alpes	Parc D'Affaires De Saint-Hubert 33 Rue Saint Théobald 38080 L ISLE D ABEAU 0800 11 10 09
https://www.capemploi-69.com/	Les Jardins d'Entreprises – Bâtiment F2 - 213 rue de Gerland 69007 Lyon 04 37 53 01 31 contact@handilyonrhone.org
https://mdmph.rhone.fr/	8 rue Jonas Salk, 69007 Lyon 04 26 83 86 86
https://www.handicap-info.fr/?s=rhone	
www.handicap-info.fr	15 bis rue du Comte de la Suze 90000 BELFORT contact@handicap-info.fr
www.fiphfp.fr	contact fiphfp : Guillaume BONNEVILLE (directeur territorial handicap) https://www.fiphfp.fr/form/directory-contact-form/?contact=4260 contact référent handi-Pacte : Amandine BONNEFOY https://www.fiphfp.fr/form/directory-contact-form/?contact=4261

https://crfh-handicap.fr/	Immeuble le Maréchal 202, rue d'Ornano 33000 Bordeaux Tél. : (+33)5 57 29 20 12 Fax : (+33)5 57 29 62 97 Email :accueil@crfh-handicap.fr
https://www.cheops-ops.org/	47 rue Eugène Oudiné 75013 PARIS 01 44 23 76 06

Modalités et délai d'accès à la formation

Dans le cas d'une demande de financement

L'inscription d'un stagiaire sera validée à la réception du bon de commande signé, du contrat ou de la convention signé(e) et, le cas échéant, de l'accord de prise en charge.

En passant par Pôle Emploi, c'est l'acceptation du conseiller Pôle Emploi sur Kairos qui vaudra inscription.

Délai d'accès en cas de demande de financement

Les délais moyens d'accès à la formation vont dépendre des organismes financeurs.

Voici les délais moyens selon les différentes situations :

- 6 semaines quand c'est Pôle Emploi qui finance la formation,
- 4 semaines quand un budget OPCO est mobilisé,
- 6 semaines quand un budget FAF est mobilisé.

Dans le cas d'un autofinancement

Le paiement est possible avec Paypal, carte bancaire et virement bancaire.

Délai d'accès en cas d'autofinancement

Aucun, l'accès à la formation est immédiat après votre paiement.

Étape 1 : Plateforme 100% sécurisé

La plateforme utilisée est la solution KOONEO :

- made in France,
- conforme au règlement général sur la protection des données (RGPD)

Étape 2 : **Se connecter à l'espace de formation**

L'accès à la plateforme de formation est sécurisé par un identifiant et un mot de passe qui seront transmis par mail aux apprenants dès leur inscription à la formation.

La plateforme est compatible sur navigateur mobile.

Étape 3 : **Sur l'espace de formation**

Les modules de la formation sont accessibles 7j/7 et 24h/24.

Ils sont consultables à vie et en illimité.

Mise à disposition de ressources e-learning, de supports de formation (PDF) téléchargeables sur la plateforme.